

Questions orales

M. Rowland: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Je ne sais trop si je devrais la poser au ministre des Finances ou au ministre de la Consommation et des Corporations. Elle se rapporte à la loi sur les petits prêts. Le gouvernement songe-t-il à modifier cette loi de façon à ce qu'elle englobe ce genre d'opérations qui sont essentiellement des prêts?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Oui, monsieur l'Orateur. La question est à l'étude.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ACCUSATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU QUANT AU SIPHONAGE PAR LE CANADA DES COMPÉTENCES DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT—LA RIPOSTE DU CANADA

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comment le gouvernement compte-t-il riposter à l'accusation du secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, selon laquelle le Canada est l'un des pays évolués qui pratiquent le siphonage des cerveaux dans les pays en voie de développement en favorisant l'immigration de médecins, d'ingénieurs, d'hommes de science des pays qui auraient le plus besoin de cette élite?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'y opposerais un démenti.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait peut-être permettre au représentant de Edmonton-Strathcona d'en terminer avec sa question supplémentaire. La période des questions touche à sa fin. Le député d'Edmonton-Strathcona a la parole.

M. Roche: Étant donné que cette accusation était formulée dans le *New York Times* de dimanche, j'aimerais demander si le gouvernement envisage d'assouplir le règlement strict qu'il a annoncé dernièrement, selon lequel les futurs immigrants doivent avoir un emploi avant d'entrer au Canada, ce qui établit un lien entre l'immigration et la main-d'œuvre, lien qui faisait l'objet des critiques formulées par le Secrétaire général de l'ONU.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser que je n'ai pas nié que la déclaration a été faite. C'est l'accusation elle-même, que je récusais.

L'INOBSERVANCE PAR LES É.-U. DES RÈGLEMENTS DE LA CIPAN—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné les difficultés qui ont surgi entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'application des règlements de la Commission internationale des

[M. Lang.]

pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, le ministre a-t-il pris des mesures pour remettre un peu d'ordre dans la confusion qui existe actuellement entre le Canada et les États-Unis en ce qui a trait aux lois de la pêche? Dans ce cas, quelles mesures a-t-il prises?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il existe une telle confusion dans les relations canado-américaines en ce qui a trait à la pêche. Mon collègue, le ministre des Pêches, a fait un travail admirable pour protéger les intérêts du Canada et je compte bien qu'il continuera dans la même voie.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

L'USAGE AU TRIBUNAL DE DOCUMENTS SANS VALEUR JURIDIQUE

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que le ministre du droit a tardé à me répondre du fait qu'il ne m'a rien dit, et je suppose qu'il ne sait rien, j'aimerais demander au premier ministre s'il peut faire une enquête pour déterminer pour quelles raisons la société de développement du Cap breton s'est servie au tribunal de documents qui n'ont aucun statut légal?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais me renseigner, monsieur l'Orateur, pour voir si le député soulève une nouvelle allégation. Il parle de cette question il me semble depuis que je suis au Parlement et je crois que le ministre de la Justice et d'autres ministres lui ont répondu. Je vais vérifier si son allégation comporte des faits nouveaux.

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il demander au ministre de l'Expansion économique régionale, lorsqu'il reviendra à la Chambre, quel est le statut légal de l'entente signée par les gouvernements fédéral et provincial le 13 juin 1967? Il y trouvera sa réponse et verra bien que Devco se sert de documents qui n'ont pas de statut légal. En informera-t-il ensuite le ministre du droit, et non le ministre de la Justice qui ne connaît pas le sens du mot?

* * *

● (1500)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES CONSÉQUENCES AU MANITOBA DU PROJET DE BARRAGE DE DÉRIVATION À GARRISON—LES ÉTUDES GOUVERNEMENTALES—LE RENVOI À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Environnement. Le gouvernement a-t-il entrepris des études écologiques sur l'effet qu'aura le projet d'irrigation de Garrison sur le Manitoba et, si le gouvernement a lui-même mené des études indépendantes, dira-t-il à la Chambre quelles en sont les conclusions?